Promotion du compostage collectif en milieu rural

expérience exemplaire

Voir le site internet

Auteur :

Consulter la fiche sur OPTIGEDE

CONTEXTE

Compte tenu des caractéristiques territoriales, le SITDOM du Gard Rhodanien a choisi de donner une priorité à la promotion du compostage en organisant autour de la réduction des fermentescibles un programme d'actions adapté.

Plus de 90% du territoire est couvert par des communes rurales de moins de 2000 habitants. Parmi elles, une grande majorité regroupe les potentialités et les conditions nécessaires pour développer du compostage collectif, comme à Saint André de Roquepertuis.

OBJECTIFS ET RESULTATS

Objectifs généraux

Il s'agit de sensibiliser les élus et les usagers aux enjeux de la réduction des déchets et notamment de la part fermentescibles :

- Compléter la promotion du compostage domestique par une possibilité de compostage partagé : Même dans les petits villages, certains foyers ne disposent pas de jardin (notamment les « maisons de village » en centre de communes), ne peuvent plus ou ne veulent pas composter chez eux ; une solution collective peut les inciter à pratiquer eux aussi le compostage.
- Utiliser les sites de compostage partagé comme un élément de sensibilisation et de communication « permanent » : Cela permet d'aborder le thème du compostage et de la réduction des déchets et de renforcer les gestes de tri et autres actions de la prévention.
- Proposer des formations de guides-composteurs qui permettent de former des référents qualifiés et motivés.

Résultats quantitatifs

- 2 villages équipés d'une aire de compostage collectif, Saint André de Roquepertuis (523 habitants, 325 foyers) et Saint Gervais (673 habts 303 foyers).

Pour le premier village (uniquement pour St André) :

- 24 chartes de participation signées, 51 personnes soit environ 10% de la population
- 2 tonnes de déchets détournés
- 1 première distribution de compost à la population participante à l'opération, déjà organisée à St André;

le nombre de sites à été porté à 4 en 2015.

Résultats qualitatifs

- difficilement quantifiable, cette action incite au changement de comportements des usagers tout en favorisant le lien social
- peu d'incivilité en 10 mois de mise en service. Sur les 2 cas constatés, le guide composteur a fait diffusé une info dans le journal de la commune et une affiche rappelant les consignes a été rajouté sur les bacs.

MISE EN OEUVRE

Description de l'action

Préparation

Rencontres individuelles avec les communes (chargée de mission + élu référent), sensibilisation, diffusion d'une note d'information sur les différentes modalités de mise en place de compostage partagé ;

Mise en place d'ateliers de concertation sur le compostage ;

Visite de site en Ardèche en partenariat avec le SICTOBA: 16 élus mobilisés, un membre d'une association locale COBIOCEZE également présent.

Mise en place

Convention de partenariat Mairie-SITDOM

Inauguration de l'aire de compostage partagé à St André de Roquepertuis. Elle est équipée de :

3 bacs de 1000 litres ;

une petite pelle pour transvaser le broyat vers le bac des apports, à disposition des usagers ;

un petit râteau pour étaler les déchets apportés, à disposition des usagers ;

un brass-compost pour brasser les déchets du bac des apports, à l'usage du guide-composteur uniquement.

Signature des chartes de participation avec les foyers utilisateurs.

Formation de guide-composteur pour la personne en charge de la gestion du site (le référent de site).

Suite de l’opération

Reproduction sur d’autres communes ;

Distribution du compost aux usagers participants.

Planning

- 1er semestre 2012: rencontres individuelles avec les communes, sensibilisation, diffusion de la note d'information
- mise en place d'ateliers de concertation sur le compostage
- juin 2012: visite de site en Ardèche en partenariat avec le SICTOBA:
- septembre 2012: convention de partenariat Mairie-SITDOM
- 30 octobre 2012: inauguration de l'aire de compostage collectif à St André de Roquepertuis
- février 2013: formation de guide composteur pour la personne en charge de la gestion du site
- juillet 2013: 1ère distribution de compost à st André

Moyens humains

- 1 chargée de mission
- 1 responsable technique
- 1 élu référent
- 1 chargée de communication
- 1 guide composteur

Moyens financiers

- **investissement**: composteur collectif + bio-seau: 750 euros
- **action de com**: panneaux, flyers,... : 150 euros
- **formation** guide composteur: 350 euros

Au total, 1250 euros par site, investissement, communication et formation du référent de site compris.

Moyens techniques

l'aire de compostage est équipée de:

- 3 bacs de 1000 litres,
- une petite pelle pour transvaser le broyat vers le bac des apports, à disposition des usagers
- un petit râteau pour étaler les déchets apportés, à disposition des usagers
- un brass-compost pour brasser les déchets du bac des apports, à l'usage du guide composteur uniquement

Partenaires mobilisés

- la mairie, pour la mise en place du projet et la mise à disposition d'un terrain communal
- l'association COBIOCEZE, pour la gestion de l'aire de compostage et le relais local auprès des usagers
- "génération bois", pour la fabrication des composteurs

VALORISATION DE CETTE EXPERIENCE

Facteurs de réussites

il faut tenir compte de certains facteurs essentiels notamment :

- l'accessibilité du l'aire de compostage: sur un lieu de passage, à proximité du public ciblé

- un référent de site local est essentiel: il doit être motivé et s'engager à long terme

- l'implication des élus et leur volonté affirmée

- l'information auprès des habitants

- l'intégration paysagère et l'esthétique du site

L'aire de compostage de St André, composée de 3 bacs non loin des PAV, est située sur un parking à l'entrée du village. Elle représente, sur notre territoire un site novateur et à ce titre exemplaire. Les résultats encourageants incitent d'autres collectivité à suivre le pas du compostage collectif.

Recommandations éventuelles

L'opération est reproductible dans les villages de moins de 2000 habitants, sous réserve de disposer d'un site bien placé, accessible, avec une bonne intégration paysagère, de disposer d'**un référent de site motivé et engagé à long terme**, d'être soutenu par les élus locaux. Le rôle de l'élu réferent est important dans l'accompagnement de la démarche.

Mots clés

PREVENTION DES DECHETS | CONTENEUR | COLLECTIVITES LOCALES | MENAGE | BIODECHET | DECHETS VERTS

Dernière actualisation

Janvier 2022
Fiche réalisée sur le site optigede.ademe.fr
sous la responsabilité de son auteur

Contact ADEME

Christiane CHARTIER
christiane.chartier@ademe.fr
Direction régionale Occitanie